

Les business angels boudent-ils les start-ups françaises ?

Les entrepreneurs et investisseurs réunis au sein des « [Pigeons](#) », mouvement lancé sur Internet cet automne en réaction au projet de loi de finances 2013, publient leur premier baromètre de l'investissement dans les jeunes pousses françaises du numérique : [le FIBAMY](#) (*French Internet Business Angel Money Yardstick*).

Les investissements chutent de 30 % au T4

D'après ce baromètre réalisé avec le fonds ISAI présidé par l'initiateur du mouvement, [Jean-David Chamboredon](#), les investissements des business angels dans les start-ups françaises du numérique ont chuté de 30 % en valeur par rapport à la même période en 2011.

En volume, ces investissements ont reculé de 39 % sur la période, après trois trimestres de hausse cumulée.

Aux yeux des Pigeons, « *le coup de frein observé correspond à un retournement de tendance et il est très réaliste de penser que ce fort ralentissement sur le T4 est dû aux changements fiscaux brutaux annoncés et décidés lors de la discussion et le vote de la loi de finances 2013 concernant la taxation des plus-values de cession* ».

Ils observent, cependant, qu'une fois passé « *l'effet de stupeur provoqué par le PLF2013 (qui a été légèrement aménagé entre le 28 septembre et le 13 décembre 2012), les comportements des investisseurs devraient se stabiliser au cours du premier semestre 2013* ».

Le FIBAMY, un indicateur objectif ?

Les éléments chiffrés du baromètre, fruit de la veille réalisée par ISAI, « *reprennent depuis début 2011, l'ensemble des tours de table dont les leaders sont des business angels (personnes physiques ou holdings) et dont le montant levé (...) est inférieur à 1 million d'euros* », explique le mouvement par voie de communiqué.

Le sous-ensemble suivi, précise-t-il, représente « *entre 10 % et 20 % en nombre et entre 25 % et 35 % en montant de l'activité totale des business angels (BA) dans le secteur. Les tours de table révélés publiquement sont plus importants en moyenne : plus de 300.000 euros contre 150.000 euros en moyenne pour les opérations menées par les BA* ».

Ainsi pour le mouvement des Pigeons, bien que le FIBAMY ne soit pas « *un indicateur exhaustif* », il reste « *objectif* » et prend la forme d'un « *baromètre représentatif* » de l'activité business angel dans l'Internet en France.